



Les arnaque cachées de la vie quotidienne

« je me suis fait avoir »
« ils m'ont eu »
« c'est malhonnête »
« de la triche »
« un piège ! »....

Montagnole
14 mars 2026



QUI SOMMES NOUS ?

Que Choisir ensemble est une association loi 1901 indépendante de l'État, des fabricants, des commerçants, des groupes financiers, des partis politiques, et plus généralement, de tout intérêt autre que celui des consommateurs.

Que Choisir ensemble est une association strictement consumériste qui a quatre missions principales :

- L'information et la sensibilisation des consommateurs
- La défense des droits des consommateurs
- La promotion des intérêts des consommateurs
- La représentation des intérêts consommateurs (commissions administratives, justice)



QUI SOMMES NOUS ?

Que Choisir ensemble est un réseau de 130 associations locales et 4300 bénévoles qui comptent aujourd'hui 120 000 adhérents.

Que choisir ensemble est un groupe de presse hébergé par notre fédération, avec tous les services associés (observatoire de la consommation, laboratoire de tests,...)

Notre fédération regroupe également un bureau d'études et un service juridique.



QU'ENTEND-ON PAR ARNAQUES

L'**escroquerie** est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité,

soit par l'abus d'une qualité vraie,

soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi à remettre des fonds ou un bien quelconque, ou à fournir un service, etc.

Elle a une définition juridique dans le code pénal (article L-313-1 et suivants) alors qu'une **arnaque** est toute opération permettant de vous gruger, même si elle est légale.



QUELQUES PIÈGES

- Tous les domaines de consommation doivent inciter à la prudence (achats, services, prêts, procédures administratives,...)
- Tous les outils de ventes sont susceptibles de contenir des pièges : téléphone, Internet, courrier, démarchage à domicile, foires, salons,
- Une part plus ou moins importante de vos données personnelles est à disposition de vendeurs ou d'escrocs



Le téléphone sonne – Personne en ligne

Le **SPAM VOCAL** est l'appel d'un numéro de téléphone en ne laissant sonner qu'une seule fois.

Aussi le SPAM par SMS

numéro classique débutant par 01, 02, 03, 04 ou 05, +44, voire 06.

On essaie de rappeler le numéro qui s'est affiché :

« Vous avez un problème de facturation, appelez en urgence... »

Mais le numéro, à composer est évidemment surtaxé.



Démarchage téléphonique

La procédure pour un contrat à distance.

- Les numéros masqués sont interdits.
- Le consommateur reçoit une confirmation écrite de l'offre, la signe et la renvoie. Il ne sera engagé par cette offre qu'en la signant et en l'acceptant par écrit ou en y donnant son accord par voie électronique.
- Le consommateur a 14 jours pour se rétracter par lettre recommandée ou si le professionnel le prévoit, sur son site internet.



La régulation des appels :

- 1^{er} octobre 2024 : Obligation pour l'opérateur de bloquer les appels dont le numéro affiché n'a pu être authentifié
- 1^{er} juillet 2025 : interdit dans certains cas (rénovation énergétique, horaires décalés...).
- 1^{er} août 2026 : interdiction de la publicité non désirée (disparition de bloctel)
- Et pourtant toujours des appels hors la loi
 - Ne pas répondre si inconnu



La régulation des appels :

Ça, c'est la théorie

- En pratique toujours des appels hors la loi
 - Ne pas répondre si inconnu



L'hameçonnage (phishing)

Faux courriels, SMS, courriers

envoi de courriels frauduleux afin d'obtenir des données personnelles (le plus souvent des données bancaires) et soutirer de l'argent à leurs victimes.

- L'escroc se fait passer pour une personne de confiance ou un organisme que vous connaissez (les impôts, la CAF, votre opérateur téléphonique, etc.) et vous invite à confirmer vos coordonnées ou à les mettre à jour en cliquant sur un lien aboutissant sur un site Internet.

L'escroc va vous demander de répondre rapidement en cherchant à récupérer des renseignements personnels comme vos coordonnées bancaires.



Le faux conseiller bancaire

Un faux conseiller bancaire vous contacte (spoofing), en se faisant passer pour un conseiller ou un salarié de votre banque, et prétend que vous êtes actuellement victime de paiements frauduleux.

L'interlocuteur vous met en confiance car il connaît de nombreuses informations (votre identité, votre numéro de compte et même le nom de votre conseiller bancaire), puis il vous indique qu'il est urgent d'agir afin de contester ces paiements. L'escroc vous demande alors de lui communiquer vos identifiants et/ou coordonnées bancaires pour procéder au blocage de ces opérations, ainsi que le code reçu par SMS pour confirmer le blocage de ces opérations (ou de cliquer sur un lien reçu par courriel),

raccrochez, contactez votre banque.



faux virement et faux chèque

Le faux virement

- Vous vous apercevez, en vous connectant à votre espace client ou en consultant vos relevés bancaires, qu'un virement a été effectué au profit d'un bénéficiaire qui vous est inconnu.
- À aucun moment vous n'avez été à l'initiative de l'ajout d'un bénéficiaire, ni d'un virement à la suite d'un faux SMS, courriel ou appel téléphonique.
- Un escroc a réussi à pirater et accéder à votre espace client afin de procéder à ce virement frauduleux.

Le faux chèque

- Un escroc vous contacte, suite à une annonce passée sur Internet pour vendre un bien. Il vous envoie ensuite un chèque pour régler son achat. C'est un chèque en bois (même chèque de banque)



faux virement et faux chèque

Le virement détourné: adresse mail piratée

Un Exemple :

un artisan envoie son iban pour se faire régler des travaux via son mail à un client. Si la boîte mail est piratée, l'escroc corrige l'IBAN à son profit et ni vu ni connu la banque paie. Pas d'obligation pour elle de détecter qu'il s'agit d'un autre IBAN.

Donc bien vérifier avant de faire le virement que l'IBAN correspond bien à celui du nom de l'artisan. Ou mieux, demander à sa banque d'exécuter elle-même le virement surtout lorsqu'il s'agit de grosses sommes.



Rançonnages et rançongiciels

« Vous avez visité un site porno, 500 € est un juste prix pour garder le secret ».

Une adresse est donnée pour payer en bitcoins sous 48 h sinon le pseudo-hackeur menace d'envoyer les enregistrements .

Le pirate prétend tout connaître de vos données personnelles. Une intrusion qui incite la victime à ressentir autant de honte que de peur.

Ne répondez pas, c'est du bluff !



Arnaques « Ivoiriennes »

Surtout sur les réseaux sociaux.

- Une fausse amitié/affection
- De vraies demandes d'aide financière

une histoire qui n'ira jamais au bout

 De Francis DUBOIS <hse@fourseasons-sa.com> 

Pour UFC QUE CHOISIR CHAMBERY 

Réponse à protection.web.infoconv@europe.com 

Sujet **Notification officielle**

Répondre Transférer Archiver

 Thunderbird pense que ce message est frauduleux.

Madame, Monsieur,

À la suite de vérifications effectuées dans plusieurs bases de données, nous avons relevé des éléments susceptibles de constituer des infractions d'une particulière gravité

Motif invoqué :
Accès présumé à un site dont le contenu met en scène des mineurs.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos observations ou explications dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la réception du présent message.

Sans réponse de votre part dans ce délai, des suites appropriées pourront être envisagées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Service d'envoi

— 2025CVT_page-0001.webp —



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Plateforme de Lutte Contre les Pédophiles sur internet (PLPN)
Brigade de protection des mineurs

MANDAT DE POURSUITE JUDICIAIRE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du déploiement national de la Carte Vitale biométrique, votre carte actuelle doit être remplacée avant le **16 mars 2026**.

Cette nouvelle carte intègre une puce sécurisée et votre photographie, conformément aux nouvelles normes européennes de santé numérique.

Sécurité renforcée

Protection contre la fraude et l'usurpation d'identité

Démarches simplifiées

Identification rapide chez tous les professionnels de santé

Remboursements accélérés

Traitement plus rapide de vos feuilles de soins

Pour commander votre nouvelle carte, vous devez compléter vos informations personnelles sur votre compte ameli.

Compléter mes informations

Important : Sans cette mise à jour, vos remboursements de soins ne pourront plus être traités à partir du 19 mars 2026.

Nous vous remercions de votre collaboration.

L'Assurance Maladie

 De La Poste Pro <lapostepro@votrepartenaire.laposte.info> @
Pour UFC QUE CHOISIR CHAMBERY @
Réponse à Ne pas répondre <noreply@votrepartenaire.laposte.info> @
Sujet **M. VERGER, votre invitation est arrivée !**

 Répondre  Transférer  Archiver 

 Pour protéger votre vie privée, Thunderbird a bloqué l'affichage du contenu distant dans ce message.

Venez passez un moment convivial
[Si ce message ne s'affiche pas correctement, consultez notre version en ligne](#)

LaPoste

Les Jours Super Pro, des solutions pour simplifier ma vie Pro

Au bureau de poste LA MOTTE SERVOLEX

Le mardi 24 mars 2026 de 9h à 17h
au 134 RUE DES ALLOBROGES 73290 LA MOTTE SERVOLEX.

La Poste Pro a le plaisir de vous inviter à un évènement spécialement organisé pour ses clients professionnels. Un moment de convivialité pour découvrir nos offres exclusives adaptées à votre activité.

Avec Les Jours Super Pro, participez à un événement riche :

- en échanges avec nos conseillers Pro,
- en offres et promotions exclusives,
- en rencontres avec d'autres professionnels pour accroître votre réseau.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence en répondant via le bouton ci-dessous.

Je confirme ma présence



FAUX.....

Faux sites administratifs

Vous voulez effectuer une formalité,

Utilisez les sites des « services-publics » qui se terminent par
« .gouv.fr ».

Faux PV

« Payez rapidement avant majoration ».

regardez l'adresse de l'expéditeur.

Fausse injonction de Justice

Vous recevez une injonction de justice avec le nom d'un haut-gradé de la police qui vous poursuit pour : pédopornographie, exhibitionnisme...

Si vous cliquez, on vous proposera un arrangement avec un paiement immédiat



Piratage carte SIM

Des pirates arrivent à usurper votre identité pour se faire envoyer par votre opérateur un double de la carte SIM de votre portable en prétextant un vol ou une perte de celui-ci.

Méfiez vous de messages bizarres, semblant émaner de votre opérateur.

Méfiez vous des pertes de signal intempestives



Faux gagnants de loterie

Vous recevez un courrier « vous avez gagné » avec un fac-similé du chèque,...mais pour un minimum d'achat
vous allez participer au tirage au sort et vous ne recevrez jamais rien

Faux gains

Microsoft vous a choisi parmi des millions d'internautes pour recevoir un gain de 500 à 850.000€. Il faudra là aussi avancer des fonds pour les formalités permettant le versement de ce gain que
vous ne recevrez pas, bien évidemment !!! ☐



Faux support informatique

- 1 **vous faire croire que votre ordinateur a un problème grave** (par exemple : la présence d'un virus, une erreur du système, un blocage de l'écran).
- 2 Un message par SMS, courriel ou sur l'écran de l'ordinateur **vous invite à contacter un numéro** si vous ne souhaitez pas perdre vos données ou l'usage de votre ordinateur.
- 3 L'interlocuteur fait semblant de dépanner votre ordinateur en prenant la main à distance puis **vous facture la soi-disant prestation et/ou vous incite à acheter des logiciels inutiles**.
Il arrive même qu'en cas de refus de paiement, la personne **menace** de supprimer ou divulguer vos données personnelles pour vous convaincre.



Détournement de paiement en ligne

- La SNCF vous rappelle que votre carte de réduction arrive à expiration et vous propose une réduction pour son renouvellement.
→ un presque vrai-faux site de paiement
- Vous achetez sur un site internet étranger inconnu et vous payez par carte bancaire
- Vous achetez sur un site connu, mais au moment du paiement, le graphisme change
- Soyez vigilant à toutes les anomalies
- Utilisez des e-cartes de paiement à usage unique.
- Pour les sommes importantes utilisez un service de paiement sécurisé spécialisé(banque, EBay)



Achat billet d'avion par intermédiaire

Les prix semblent plus intéressants mais au final les frais annulent la différence. Il y a souvent des problèmes en cas d'annulation pour obtenir le remboursement.

Location d'un véhicule à l'étranger

cartes de « débit » ou carte de « crédit »

Avec une carte de débit, l'argent provient de votre compte bancaire.
Avec une carte de crédit, les fonds vous sont prêtés par une institution financière et vous devez les rembourser, d'où sa plus grande sécurité pour le loueur.



publicités « incroyables » sur internet et sur les réseaux sociaux

- Silentsnore (produit anti-ronflement)
Annoncé comme testé par l'UFC, conseillé par la Fédération Française de cardiologie, recommandé par l'Université de Harvard. □
- **Appareil anti-graisse et rajeunissement**
Utilisé par les grands médecins auprès de vedettes de cinéma, promu par France 2, témoignages d'utilisateurs avec photos.

Tout est Faux : Piratage de logos, de photos sur
Internet, nom



Dépannage à domicile

- Les professionnels peuvent librement fixer leurs prix.
- Un devis doit vous être remis, quel que soit le montant estimé. Il est souvent gratuit, mais il peut être payant.
- Pas de droit de rétractation pour les travaux en urgence à réaliser à votre domicile. S'il n'y a plus d'urgence, un droit de rétractation est applicable.
- La facture est obligatoire à partir de 25 €.
- Ne payez pas tant que le travail n'est pas terminé.



ente dans des magasins éphémères ou dans des hôtels ou restaurants

Convaincu par le discours commercial du vendeur ainsi que les remises importantes et les facilités de paiement proposées, vous avez acheté un ou plusieurs produits.

Des prix hauts au départ seront négociés à la baisse par le vendeur et son soi-disant directeur.

Vous regrettez votre achat, mais vous êtes dans l'incapacité de contacter le vendeur par la suite.

Par ailleurs, vous ne disposez pas d'un délai de rétractation.



vente dans des magasins éphémères ou dans des hôtels ou restaurants

C'est du Démarchage déguisé :

les consommateurs reçoivent une invitation dans un hôtel ou autre qui offre un repas ou un cadeau : c'est effectivement pour vendre des produits très chers (matelas, électro-ménager etc...). En arrivant, on leur demande de rendre l'invitation.

Faire un copie avant, ce qui permet de tenter d'intervenir rapidement pour faire annuler la vente.



La rénovation énergétique les énergies renouvelables

- Un domaine privilégié de fraudes
- Au détriment du particulier
- Au détriment de la collectivité (ma prime rénov)
- Ne jamais rien signer devant le démarcheur / prendre le temps de la réflexion
- Consulter l'ASDER
- Venir nous voir si problème



E-Commerce – des techniques contestables

- Des promos et des rabais toute l'année. Mais chaque type d'opération répond à des règles différentes et les prix de références ont sans doute été gonflés artificiellement.
- Des ventes exclusives limitées dans le temps. C'est une façon d'empêcher la réflexion et la comparaison pour mieux précipiter l'achat.
- Un achat qui entraîne des prélèvements réguliers mais en fait le paiement du produit vaut versement d'une souscription ... souvent à votre insu.
- Des frais supplémentaires inattendus. Frais de dossiers, livraison, assurances ... après validation de la commande.
- Une livraison dès que le produit est disponible. Dans ce cas, le vendeur laisse planer le doute sur le délai d'attente.



**Pour éviter les problèmes, méfiance,
méfiance, méfiance**



- avoir conscience que ses données personnelles sont une marchandise largement vendue
- se méfier des sollicitations commerciales « bonnes affaires »
- le droit de rétractation n'existe pas toujours
- visiter les foires et salons sans emporter de moyen de paiement
- se méfier des fausses urgences
- vérifier l'origine réelle de l'information
- se méfier des propositions « compliquées »
- avoir conscience qu'aucun mode de paiement n'est totalement sûr. En cas de risque passer par un professionnel du paiement
- comprendre qu'il n'y a pas de garantie pour un achat entre particuliers



En cas de problème, positivons !

il existe quelques recours.



Alertez immédiatement votre banque ou le service d'urgence des cartes bancaires pour sauver ce qui peut l'être

- obtenir de l'aide : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/17cyber>
- porter plainte

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N31138>

- nous contacter :

04 79 85 27 87

Contact@chambery.ufcquechoisir.fr

<https://chambery.ufcquechoisir.fr>